

Le plan du gouvernement pour endiguer l'explosion des arrêts de travail

Le Figaro revient sur la présentation, hier, par Jean-Pierre Farandou, Stéphanie Rist et David Amiel de leur « plan de réduction de l'absence au travail ». « Ça augmente de 1 milliard d'euros par an, donc les enjeux sont considérables », a insisté le ministre du Travail, alors que défilait derrière lui un des slogans de cette nouvelle campagne : « Les arrêts maladie, c'est bien, en abuser, ça craint ». Si aucun objectif chiffré n'a été évoqué par le gouvernement, la ministre de la Santé a insisté sur la nécessité de réduire à la fois les arrêts courts, « qui déstabilisent les entreprises et qui sont de plus en plus nombreux », et les arrêts de longue durée « qui coûtent cher » à la Sécurité sociale. Pour enrayer la hausse des premiers, la ministre a annoncé vouloir lutter contre le « nomadisme médical ». Pour lutter contre cette pratique, le gouvernement compte notamment publier un décret d'ici l'automne pour sanctionner les assurés qui abuseraient de cette pratique. Concernant les arrêts les plus longs, le gouvernement réfléchit notamment à « réduire la durée d'arrêt indemnisable pour ces assurés afin de renforcer leur accompagnement régulier par les professionnels de santé ». Côté entreprise, le ministre du Travail annonce le lancement d'« un kit de prévention » pour aider les entreprises à lutter contre l'absentéisme, qui sera mis en ligne sur le site du ministère du Travail. À ses côtés, un « bouton d'alerte » à destination des employeurs devrait aussi faire son apparition. Il permettra de solliciter la Cnam pour déclencher des contrôles en cas de suspicions d'abus. Si ce plan du gouvernement est fourni, plusieurs sujets majeurs n'y sont évoqués qu'en surface. C'est notamment le cas des jours de carence. « C'est un sujet sensible mais on peut en discuter », a notamment avancé Jean-Pierre Farandou qui laisse l'initiative aux partenaires sociaux. Pour le Medef, ces différentes annonces « vont dans le bon sens ». Côté syndical, ce nouveau plan pour limiter les absences au travail risque de faire grincer des dents. (Le Figaro, p.23)

« "Pour s'attaquer aux causes de l'absentéisme, il faut aller voir ce qui ne va pas à la source" », titre Les Echos qui ouvre ses colonnes à Jean-Michel Sterdyniak. Le secrétaire général du Syndicat national des professionnels de la santé au travail (SNPST) pointe notamment une dégradation des conditions psychologiques au travail et plaide en faveur de davantage de prévention de la désinsertion professionnelle de la part des entreprises. « Aujourd'hui, on voit les services de santé au travail comme une façon de sécuriser juridiquement les employeurs en s'assurant que les visites médicales obligatoires sont bien assurées. In fine, la gestion est commerciale car il faut que les cotisations versées par les employeurs paraissent justifiées », observe ce dernier. (Les Echos, p.2)